

CONSEIL D'ÉCOLE DU 21 / 06 / 08

Points à l'Ordre du jour	TRAITEMENT ANALYSE								
remarques sur le compte rendu du second conseil d'école	Le président ouvre le conseil d'école en précisant que M. Vanlerenberghe, Mme Deschutter et Mme Marien sont excusés. L'ensemble des enseignants et des parents élus est présent. Mme Venarrucci, DDEN, et M.Arvel, conseiller municipal honorent de leur présence ce conseil. Aucune remarque n'est formulée sur le précédent compte rendu.								
questions des parent	Aucune question.								
bilan pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> ● Déroulements des scolarités: 8 prolongations avaient été envisagées. 5 ont été proposées et 1 a fait l'objet d'un appel, non maintenu après l'avis définitif du conseil de maîtres. ● La visite de l'Inspectrice a mis en évidence un taux d'absentéisme préoccupant dans certaines classes. L'an prochain un rappel strict des obligations d'assiduité sera effectué dès le début d'année. ● Le manque de temps de concertation (réservé aux projets de modifications de la semaine scolaire) a empêché une réflexion en profondeur sur l'avancée du projet d'école 2007-2010 qui est néanmoins dans sa globalité poursuivi pour l'année 2008-2009. ● Un accent sur le volet « évaluation » constituera une des priorités pour le travail d'équipe de début d'année 2008-2009. Les nouvelles dispositions concernant les aides personnalisées en feront partie.. 								
préparation de rentrée 2008	<ul style="list-style-type: none"> ● Les principes de constitution des classes ont été redéfinie en conseil de maîtres : ● de tenter d'alléger les effectifs du cycle 2 ● constituer les cours doubles principalement avec des élèves sans difficulté et plus autonomes ● ne pas placer dans les cours doubles d'élèves qui en sont issus ● sauf exception, ne pas placer les doublants avec l'enseignant de l'année en cours ● ne pas isoler les élèves en CHAM ● veiller aux équilibres habituels (sexes, retards, éléments perturbateurs) <p>Organisation prévisionnelle des niveaux : La base prioritaire de réflexion étant rappelée (l'intérêt général des élèves), dans l'état actuel, la proposition de 5 cours simples et trois cours doubles est retenue (les cours doubles sont CP CE1, CE1 CE2, CE2 CM2).</p> <table style="margin-left: 40px; border: none;"> <tr> <td style="padding-right: 20px;">○ CP: 24 > M. Pelletier</td> <td>CPCE1 : 10+10 > Mme Bencteux</td> </tr> <tr> <td>○ CE1 : 25 > Mlle Cornet</td> <td>CE1CE2 : 11+11 > Mme Gourlain</td> </tr> <tr> <td>○ CE2 : 23 > M. Colliez</td> <td>CM1 : 29 > M. Carton</td> </tr> <tr> <td>○ CE2CM2 : 10+12 > Mme Bodnar</td> <td>CM2 : 27 > Mme Descharles</td> </tr> </table> <ul style="list-style-type: none"> ● Monsieur Boulogne rappelle que la neuvième classe est une classe annexée du CEJS. Les enseignants ayant décidé de sacrifier l'emplacement de la BCD pour y installer la 8ème classe ordinaire, les élèves du CEJS conservent leurs locaux. La BCD sera déménagée dans les petites salles du 1er étage du bâtiment B avec aide matérielle (achat des peintures) et déménagement par la mairie, et réalisation (peintures) par les agents techniques du CEJS. ● <i>Proposition d'organisation de l'aide individualisée: présentation succincte des évolutions concernant l'organisation de la semaine scolaire : 24h d'enseignement réparties sur 8 demi-journées et 60h pour l'aide personnalisée dont l'organisation reste à définir. Le directeur évoque en effet le dilemme vécu par l'équipe pédagogique en lisant la réponse envoyée à Monsieur l'Inspecteur d'Académie : l'équipe déplore le manque d'informations officielles, notamment quant aux obligations de service des maitres formateurs. Ce constat interdit toute hypothèse dépassant la simple réflexion d'équipe. Les avis restent partagés sur les moments propices aux aides individualisées. Aucune proposition n'est faite , en effet, difficile de faire autrement puisqu'une seule personne sur douze membres présents serait concernée par le dispositif d'aide individualisée mis en place à l'école Paul Bert en 2008-2009. Les deux autres personnes susceptibles d'être concernées ne sont pas encore nommées (ERMF)</i> 	○ CP: 24 > M. Pelletier	CPCE1 : 10+10 > Mme Bencteux	○ CE1 : 25 > Mlle Cornet	CE1CE2 : 11+11 > Mme Gourlain	○ CE2 : 23 > M. Colliez	CM1 : 29 > M. Carton	○ CE2CM2 : 10+12 > Mme Bodnar	CM2 : 27 > Mme Descharles
○ CP: 24 > M. Pelletier	CPCE1 : 10+10 > Mme Bencteux								
○ CE1 : 25 > Mlle Cornet	CE1CE2 : 11+11 > Mme Gourlain								
○ CE2 : 23 > M. Colliez	CM1 : 29 > M. Carton								
○ CE2CM2 : 10+12 > Mme Bodnar	CM2 : 27 > Mme Descharles								

<p>informations sur les travaux et aménagements</p>	<p>Projets réalisés et prévus : le président déplore l'absence totale d'investissement pédagogique ou structurel dans l'école et ne peut que se borner à relire la liste de plus en plus longue de travaux non effectués :</p> <p>Travaux toujours non réalisés (cf compte rendu CE mars 2008) : Seule la mise en sécurité des cheminées du bâtiment B a été annoncée lors de la réunion annuelle entre la municipalité et les directeurs d'école, ce qui ne saurait être assimilé à un investissement. Suite à cet immobilisme déploré, la liste des travaux non réalisés reste la même, augmentée des travaux désormais à envisager (voir ci dessous).</p> <p>Le directeur déplore le manque de transparence dans la planification pluriannuelle des investissements communaux réalisés dans les différentes écoles.</p> <p><u>Travaux toujours non réalisés (cf compte rendu CE octobre 2007) :</u></p> <p>Il devient désormais urgent de rénover les coursives des deux niveaux et les deux salles de classe du rez-de-chaussée du bâtiment B (cf. CE 17 mars 2007)</p> <p>Le président rappelle qu'il semble souhaitable désormais que la rénovation des revêtements muraux effectuée pour le rez-de-chaussée du bâtiment A soit poursuivie à l'étage (cf. CE 14 octobre 2006).</p> <p>Le projet de « végétalisation » du grand mur bordant le côté sud de la cour avait été accueilli favorablement lorsque M. le Maire l'avait proposé (visite d'école de rentrée 2006) mais ne semble pas voir le jour.</p> <p>Chacun espère également que la rénovation des façades (cf. CE 04 novembre 2005) pourra être programmée prochainement.</p> <p>La mise en sécurité ou la démolition des cheminées du bâtiments B n'est toujours pas réalisée (signalé depuis septembre 2006, cf CE 17 mars 2007).</p> <p><u>Travaux à réaliser</u></p> <p>Aucune nouvelle échéance n'étant donnée quant à l'équipement de l'école dans le domaine informatique, l'aménagement électrique de chaque classe (à l'image de ce qui a été fait dans le local du CEJS) est indispensable. Seuls 3 ordinateurs (sur les 14 récupérés l'an dernier auprès de l'Université d'Artois) peuvent être alimentés en conformité avec les normes en vigueur</p> <p>Ces travaux de mise aux normes de bornes électriques sont désormais indispensables !.</p> <p>Le directeur tient à souligner à nouveau la qualité du travail réalisé tout au long de cette année par les personnels d'entretien, certains contrats à durée déterminée arrivant à échéance (Mmes Schuler et Droissart), il serait dommage de priver la commune en général et notre école en particulier de la qualité de ces personnels dont toute l'équipe pédagogique espère bien voir les contrats reconduits pour les années à venir.</p>
<p>présentation et compte rendu d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles :</p>	<p>Évolution des classes à horaires aménagés musicales: l'organisation de l'an passé est reconduite avec un effectif global constant CE1:17; CE2:15;CM1:10;CM2:16. Quelques défections ont été négociées avec les parents. Nous n'avons aucune information sur le devenir (notamment en terme de volume horaire) des CHAM suite à la nouvelle organisation de la semaine scolaire.</p> <p>Projets pédagogiques particuliers : les enseignants passent en revue les divers projets pédagogiques exceptionnels mis en place cet année (permis piétons, partenariat CIEU, cité mobile, cité nature, exposition musée, visites avec l'Office du tourisme et le musée d'Arras, opération ATMO...). L'occasion est donnée de remercier la commune et ses différents partenaires pour leur dynamisme et la qualité</p> <p>Voyage pédagogique. Le directeur a conscience des déceptions probables de parents consécutives à l'absence de voyage d'école de fin d'année. Il rappelle les exigences d'une institution scolaire et informe le conseil que l'an prochain, et au vu des résultats financiers générés par les festivités de fin d'année, les enseignants envisagent de réaliser des sorties pédagogiques en début d'année scolaire. À ce moment les exploitations pédagogiques sont facilitées et cela aide à installer des relations et des complicités différentes pour les élèves qui feront mieux connaissance avec leur classe.</p>
<p>manifestations exceptionnelles et le partenariat avec l'Amicale laïque</p>	<p>Amicale laïque : monsieur Notteau a pris la présidence de l'Amicale suite à la démission de Mme Decroix que le directeur tient à remercier pour son investissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projets aboutis : le trésorier fait le point sur les bénéfices générés par les actions (marché de Noël) et rappelle les participations de l'Amicale aux investissements pédagogiques réalisés cette année, notamment l'achat (environ 2000 €) de tous les livres du fonds de bibliothèque pour le cycle 3 (l'an dernier cette même somme avait été investie pour l'achat des livres de cycle 2). • Projets en cours : la fête de fin d'année aura lieu ce vendredi 27 juin. Des informations sont données sur quelques points d'organisation.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt le conseil.

Arras, le 21 juin 2008
Le directeur Eric Flament.